

## Arnaud Montebourg : le ministre condamné, Ayrault le soutient



Pour le ministre du Redressement productif, c'est un coup dur. Le Premier ministre a volé à son secours dans l'après-midi.

Arnaud Montebourg, a été condamné à verser 2 000 euros de dommages et intérêts pour avoir porté atteinte à la présomption d'innocence du sénateur PS Jean-Noël Guérini.

Dans une interview publiée sur le site du quotidien régional La Provence le 29 mars 2011, Arnaud Montebourg estimait que les faits reprochés à Alexandre Guérini, mis en examen dans une vaste affaire de marchés publics, ne pouvaient prospérer sans la "complicité" de son frère Jean-Noël, président du département des Bouches-du-Rhône et patron de la fédération départementale du PS.

Ce lundi après-midi, Jean-Marc Ayrault a réaffirmé sa "confiance" envers son ministre. "Je ne crois pas que ce soit un motif de démission", a dit Ayrault devant des journalistes, en marge d'un déplacement à Clermont-Ferrand. "C'est une simple étape judiciaire. J'ai toute confiance pour qu'Arnaud Montebourg continue d'exercer sa mission au sein du gouvernement", a-t-il ajouté.